



Engagé·es  
au quotidien

**Conseil d'Administration AEFE du 11 mars 2026**

## **Déclaration liminaire de la FSU**

La FSU souhaite commencer cette déclaration liminaire par une pensée pour l'ensemble des personnels de l'AEFE en poste dans la région du Moyen-Orient et qui sont aujourd'hui exposés à des risques majeurs. Cette crise tragique s'ajoute à d'autres situations de crise toutes très préoccupantes pour la sécurité des personnels de notre réseau et la sécurité des communautés éducatives.

**L'heure est grave et l'Agence s'obstine à mettre en œuvre des mesures qui la mettent en danger en feignant de ne pas voir qu'elles ne résoudront rien.** On veut nous imposer une "réforme" qui à l'heure actuelle ne pose pas les bonnes questions, notamment celle du niveau de la subvention pour charge de service public et celle du CAS pension. **Sans prendre à bras le corps ces deux questions, les arbitrages pourraient n'être supportés que par les personnels et les familles** : fermetures de postes de détachés et gel des salaires des personnels de droit local. Quant aux familles, elles sont méprisées par une offre pédagogique qui diminue et des frais de scolarité qui ne cessent d'augmenter. C'est inadmissible ! **Il n'y aura pas de sauvetage par des décisions qui n'auraient pour conséquences que de fragiliser un peu plus notre réseau d'éducation en générant une souffrance au travail accrue ainsi qu'un profond manque de considération** : les personnels détachés, déjà maltraités par les règles de bornage des détachements, et les personnels de droit local ne l'accepteront pas.

**La FSU le dit clairement et le répète même : tout modèle à marche forcée qui consisterait à fragiliser encore plus l'opérateur n'est pas soutenable.** Si nous continuons dans cette direction, nous serons confrontés à la précarisation et la paupérisation des personnels dévoués à faire vivre notre réseau d'enseignement à l'étranger, tout comme à l'insatisfaction des familles dont certaines partiront. **La FSU en appelle à l'Agence et aux autorités de tutelle pour prendre la mesure de la crise dans laquelle nous nous trouvons et pour engager un véritable changement d'orientation pour assurer l'avenir de l'Agence dans le réseau comme en centrale et garantir l'exigence de qualité de l'enseignement français à l'étranger.**